

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9610
21 janvier 1970
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS



LETTRE DATEE DU 21 JANVIER 1970, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA JORDANIE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention une attaque très grave et cynique des Israéliens contre la Jordanie.

Des rapports préliminaires indiquent que hier 20 janvier, à 0 h 17, heure locale, un bataillon israélien équipé de half-tracks et de chars, et appuyé par l'aviation militaire israélienne, a traversé la ligne de démarcation de l'armistice au sud de la mer Morte, dans le secteur de Ghor-Es-Safi et Fefah.

Un combat avec les forces jordaniennes a suivi, et continué jusqu'au lendemain 21 janvier à 9 heures. A 7 h 30, heure locale, l'aviation de guerre israélienne a bombardé et mitraillé des objectifs et des centres tant civils que militaires du secteur.

Les forces terrestres israéliennes ont pu pénétrer dans les villages de Safi, Fefah et Wadi-El-Hasa et détruire des maisons.

Je vous communiquerai tous renseignements et détails complémentaires.

J'ai l'honneur de vous prier de faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Muhammad H. EL-FARRA
